- Programme prioritaire de recherche «Demain la Suisse» (en cours).

Sur mandat du DFI, la commission fédérale «Vieillir en Suisse» a rédigé le rapport «Vieillir en Suisse: bilan et perspectives», Berne 1995.

Notre pays participe activement aux conférences internationales consacrées aux questions démographiques:

- Conférence européenne sur la population tenue à Genève en 1993: la Suisse a présidé cette conférence et dirigé le comité d'organisation;
- Conférence sur la population et le développement du Caire en 1994;
- Deuxième assemblée mondiale sur le vieillissement tenue à Madrid en avril 2002: préparation de l'assemblée et de la contribution suisse par un groupe de travail interdépartemental (Rapport *«Longévité – défi de société et chance culturelle»* publié par l'OFAS en 2002);
- Conférence ministérielle de Berlin sur le vieillissement de la population qui se tiendra en septembre 2002: préparation de l'assemblée par un groupe de travail interdépartemental.

Des études privées sur l'évolution démographique sont également régulièrement réalisées comme l'étude de la fondation Avenir Suisse «Alterung und Wanderung: Alternative Projektionen der Bevölkerungsentwicklung» (2002).

Annexe 3

Faut-il s'attendre, dans notre société, à un affrontement entre les générations?

Pour tenter de répondre à cette question, nous avons examiné comment les citoyens ont voté, entre 1985 et 2002, lors de différentes votations fédérales touchant la politique extérieure, la politique sociale et la politique de sécurité (intérieure). Nous avons considéré les votations qui étaient le plus susceptible de donner lieu à un clivage entre les générations. L'analyse, basée sur les enquêtes Vox réalisées après les votations, a porté sur cinq objets de politique extérieure, dix-sept objets de politique sociale et cinq objets de politique de sécurité intérieure. Les cinq objets de politique extérieure concernent les rapports de la Suisse avec l'Europe et avec l'ONU. Dans le domaine de la politique sociale, nous avons retenu les votations sur la réduction de la durée du travail, sur l'AVS, sur l'assurance-maternité, sur l'assurance-chômage et sur l'assurance-maladie. Dans le domaine de la sécu-rité intérieure, nous nous sommes limités à des objets touchant la politique des étrangers et la politique d'asile.

Résultat: on n'observe pas de clivage général entre les générations, du moins sur la base des analyses Vox que nous avons prises en considération. L'âge n'a joué un rôle significatif que pour un seul des cinq objets de **politique extérieure**, celui relatif aux négociations bilatérales avec l'UE (2000), qui a été approuvé

plus massivement par les jeunes que par les personnes plus âgées[43]. Dans le domaine de la politique sociale, dix objets sur dix-sept ont suscité un clivage entre les générations. Sur les cinq votations touchant les étrangers et la politique d'asile, l'âge a joué un rôle significatif deux fois.

Les trois initiatives visant à réduire le temps de travail ont donné lieu à des différences particulièrement nettes liées à l'âge: plus les votants étaient âgés, plus ils étaient opposés à la **réduction du temps de travail**[44]. Les choses se sont passées un peu différemment lors des votations sur **l'AVS**[45]. Ici, les personnes âgées (65 ans ou plus) ont voté à l'opposé des personnes d'âge moyen (40-64 ans) et les plus jeunes (18-39 ans) ont adopté une position intermédiaire, sensiblement plus proche des personnes d'âge moyen que des personnes âgées. Le même schéma s'est reproduit lors de la votation sur la 10e révision de l'AVS (loi fédérale, 1995). La question de **l'assurance-maternité**, sou-mise au peuple à trois reprises, n'a divisé les générations que lors du vote de 1999[46]: les personnes de 18 à 39 ans étaient pour, les personnes de plus de 40 ans étaient contre, et d'autant plus contre qu'elles étaient âgées: les votants âgés ont fait échouer le projet. Dans le domaine de **l'assurance chômage** (deux votations) on n'observe une relation nette entre l'âge des citoyens et leur vote qu'en 1997, sur le projet de réduction des in-demnités de chômage, qui a été rejeté par les personnes de moins de 40 ans et accepté par celles de plus de 60 ans. Aucune différence liée à l'âge ne s'observe pour les quatre votations relatives à **l'assurance-maladie**.

Enfin, dans le domaine de la **politique des étrangers et de l'asile**, une différence statis-tique significative entre les groupes d'âge s'observe pour les votations sur la «naturalisa-tion facilitée pour les jeunes étrangers» (1994) et sur les «mesures de contrainte en ma-tière de droit des étrangers» (1994). Rien de tel, en revanche, pour les votations relatives à l'initiative «contre l'immigration clandestine» (1996), à la loi sur l'asile et à l'arrêté fédéral sur les mesures d'urgence dans le domaine de l'asile et des étrangers (1999).

Faut-il s'attendre à un affrontement entre les générations dans notre société? Sur la base des votations considérées plus haut, on ne peut répondre ni par l'affirmative, ni par la né-gative. On y verrait plus clair si les analyses Vox comportaient des variables renseignant sur l'importance que les votants accordent respectivement à l'intérêt général et à leurs in-térêts particuliers. Soulignons pour terminer qu'il y a dans la politique suisse des clivages bien plus marqués que celui de l'âge. Le clivage politique gauche/droite et les clivages culturels liés aux frontières linguistiques, notamment, sont nettement plus profonds et plus systématiques que celui entre les générations. Il est donc permis d'affir-

[43] L'âge n'a pas joué de rôle significatif lors des quatre autres scrutins: adhésion de la Suisse à l'ONU (1986 et 2002), adhésion à l'EEE (1992), initiative «Oui à l'Europe» (2001).

[44] Initiative pour une extension de la durée des vacances payées (1985); initiative pour la réduction de la durée du travail (1988); initiative pour une durée du travail réduite (2002).

[45] Initiative visant à abaisser l'âge de l'AVS (1988), initiative de l'USS pour la 10e révision de l'AVS sans relèvement de l'âge de la retraite (1998), initiative des Verts pour l'assouplissement de l'AVS, initiative de la SSEC pour une retraite à la carte (les deux en 2000).

[46] En 1984, tous les groupes d'âges ont unanimement rejeté le projet; en 1987, sur la question de l'assurance maladie et de l'assurance maternité, l'adhésion a été la plus forte chez les jeunes et la plus faible dans le groupe des 40-64 ans.

mer que les choix politiques des citoyens sont influencés d'abord par des facteurs idéologiques (ou politiques) et culturels, et beaucoup moins par les intérêts particuliers des différents groupes d'âges.

Werner Seitz, Office fédéral de la statistique, 29 juillet 2002

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Complément d'information: Elisabeth Aebischer, Section de l'évolution de la population, OFS, tél. 032 713 67 11
E-Mail: info.bev@bfs.admin.ch

Réalisation: Section de l'évolution de la population, OFS

Diffusion: Office fédéral de la statistique
CH-2010 Neuchâtel
Tél. 032 713 60 60

Numéro de commande: 239-0301

Prix: 7 francs (abonnement annuel 25 francs)

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 1 Population

Rythme de parution: 4 numéros par année

Langue du texte original: Français

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Graphisme/Layout: OFS

Copyright: OFS, Neuchâtel 2003
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée.

ISBN: 3-303-01162-1

DÉMOS

Bulletin d'information démographique

N° 1/2003

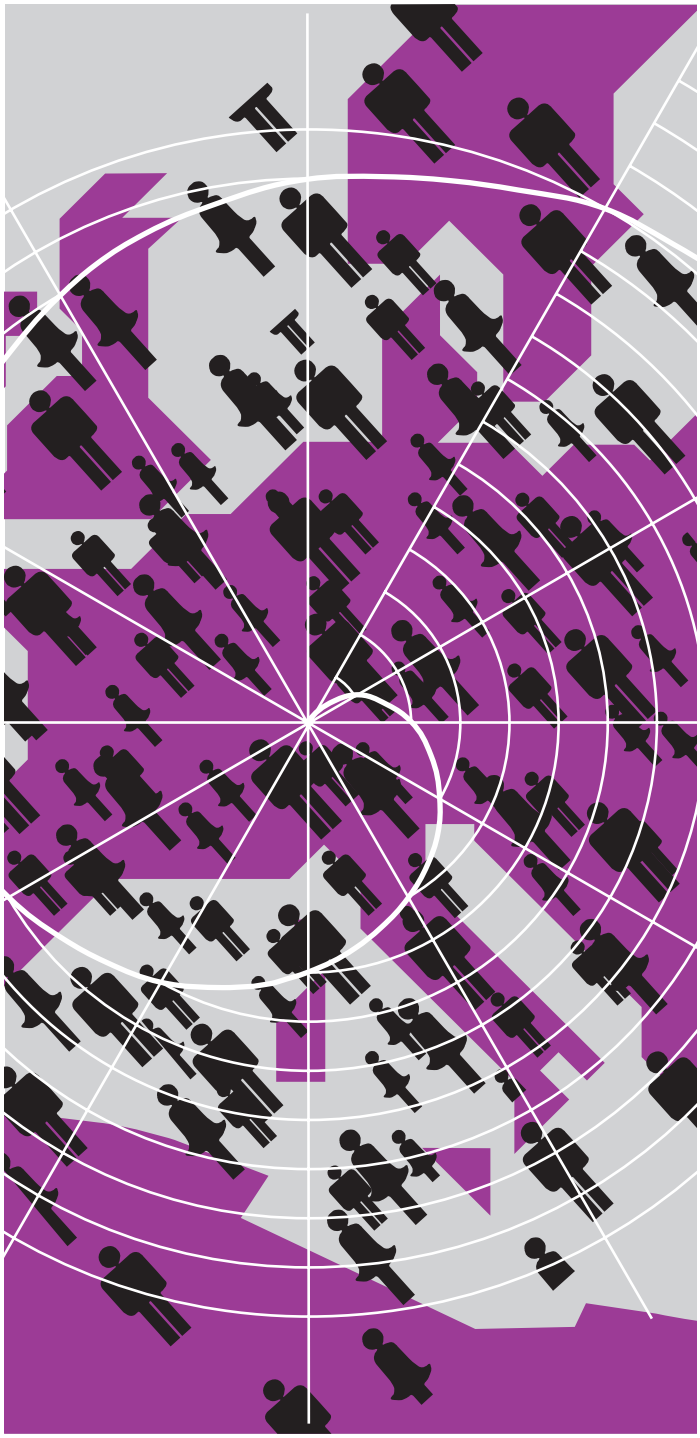

Chances, risques et défis de l'évolution démographique

Géraldine Luisier
Stéphane Cotter
Ludwig Gärtner

Office fédéral de la statistique
Bundesamt für Statistik
Ufficio federale di statistica
Uffizi federal da statistica

OFS BFS UST

Neuchâtel, 2003